

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION RÉUNION COMMISSION WATER-POLO

Mercredi 27 mai 2026

Visio 19h-23h

Présents :

Mesdames : Bettina BRIAND, Peggy MARCHAND, Caroline ORSI.

Messieurs : Julien BOURGÈS, Tanguy CORBOZ, Noa DI FRAJA, Xavier FRAILE, Pascal PLANCHON, Maxime USCLAT, Paolo VENTURELLI

Excusée :

Madame Lucille LEJCZYK.

Ordre du jour :

Le fonctionnement de la commission	1
Le bilan de l'année par item de sous-commission :	2
Arbitrage et développement des jeunes arbitres (Pascal, Julien, Tanguy).....	2
Le développement et championnats jeunes (Noa).....	2
Le développement du water-polo féminin (Peggy)	2
Le CNAHN (Xavier) :	2
Le championnat N3 (Pascal).....	2
Les CFL.....	3
La structure Haut-niveau	3
Le règlement sportif et disciplinaire	4
Les sanctions :	4
Les forfaits :	4
Les Frais d'engagements et les prévisions d'engagement des clubs.....	4
Les prévisions d'engagement des clubs pour la saison prochaine :	4
Le montant des engagements pour la saison prochaine :	5
Points divers	5

Le fonctionnement de la commission

La Ligue AuRA est satisfaite de l'organisation mise en place et du travail réalisé par la commission Water-Polo sur cette saison.

Le bilan de l'année par item de sous-commission :

Arbitrage et développement des jeunes arbitres (Pascal, Julien, Tanguy)

Cette année, il y a eu souvent les mêmes arbitres désignés car ils ne sont pas assez nombreux et disponibles. Il est nécessaire de trouver des solutions avec les clubs pour former davantage d'arbitres.

Exemple de propositions :

- avoir un nombre d'arbitres obligatoire en fonction du nombre d'équipes engagées.
- avoir un arbitre désigné accompagnant un jeune arbitre en formation.

La formation des arbitres : Cette année, il y a eu environ 100 personnes qui se sont présentées aux temps de formation pour être officiels B et A. Grégory Chambry a réussi son examen d'arbitre fédéral lors de la CFL U14.

Le développement et championnats jeunes (Noa)

Il n'y a pas eu assez de tournois pour la catégorie U10. La saison prochaine, cette catégorie sera comptée dans le championnat de Ligue.

Selon le retour des questionnaires, un nouveau format de championnat va être travaillé. Arthur Karas et Eliott Ouchemann ont proposé de réfléchir avec la sous-commission (Noa, Lucille, Paolo, Xavier, Julien) à ce format. Ils vont être intégrés à ce travail et contactés par Noa pour qu'une proposition soit formulée lors de la réunion du 20/06. Il faudra prendre en compte :

- Pas plus de 3 matchs les dimanches après-midi
- Le format poule haute, poule basse n'est pas forcément pertinent, imaginer un championnat honneur, excellence en fonction du niveau de chaque équipe.

Le développement du water-polo féminin (Peggy)

Pour le moment, il y aurait 5 ou 6 équipes pour organiser un championnat mais l'organisation peut être compliquée à moins de 8 équipes. Le format de championnat ou tournois est donc à réfléchir. Une fois que le nombre d'équipes sera connu, il sera réfléchi aussi au prix de l'engagement des équipes féminines car il faudra aussi comptabiliser les indemnités des arbitres puisque le questionnaire fait ressortir ce besoin.

Voici le classement des équipes pour la saison 2025-26 :

Féminines

1. LRWP - 12 points
2. Echirolles WP - 8 points
3. Seynod Natation - 5 points
4. Bourgogne Franche Comté - 3 points
5. Les Nageurs de la Bièvre - 2 points

Le CNAHN (Xavier) :

La Ligue est maintenant destinataire des informations concernant les regroupements CNAHN et les retransmet aux membres de la commission.

Le championnat N3 (Pascal)

Les petites et grandes finales se sont bien déroulées. Tous les matchs ont été joués. Des propositions vont être faites pour l'organisation du championnat N3.

Page 2 sur 5

Les clubs de Villefranche et Annemasse vont participer aux finales N3, à Aix-en-Provence, pour les quarts de finale. Robin Planchon sera intégré à la sous-commission N3 par suite de sa demande.

Voici le classement pour la saison 2025-26 :

N3

1. Annemasse Natation
2. Nat Villefranche en Beaujolais
3. Pont de Claix N GUC WP
4. Entente AS Villefontaine - CALM
5. CN Ondaine
6. Lyon Rhône WP
7. Echirolles WP
8. Nautic Club Moulins
9. Seynod Natation
10. Chenove Natation
11. Les Nageurs de la Bièvre
12. CNA EDR

Les CFL

La CFL U12 s'est déroulée à Arras. L'équipe a terminé 2^{ème} du tournoi. Deux joueurs ont été récompensés :

- Imran DERKAoui nommé meilleur buteur du tournoi (13 buts marqués).
- Tom BOURGOIN nommé meilleur gardien de but du tournoi.

LA CFL U14 s'est déroulée à Cholet. L'équipe a terminé 5^{ème}.

Un travail a été engagé avec la secrétaire de la Ligue pour la mise en place d'une procédure qui rappelle toutes les démarches à réaliser pour l'organisation des CFL. Elle sera communiquée pour information aux membres de la commission et aux sélectionneurs des CFL lorsqu'ils seront nommés. Il est important de préciser les missions de chacun et que la Ligue ne soit interpellée que pour les validations finales et mises en paiement. Le sélectionneur peut être aidé par les membres de la sous-commission CFL pour l'organisation globale mais il reste le responsable et c'est lui qui la valide avant présentation à la Ligue.

Il est important de veiller à la sécurité des équipes (joueurs et sélectionneurs). Le train est le mode de transport à privilégier. La Ligue attend des sélectionneurs qu'ils soient en recherche des meilleures solutions qualité/prix en ce qui concerne la restauration et les hébergements.

La formalité des demandes de décharge va évoluer. La Ligue veut que les équipes partent et reviennent ensemble. Si un parent souhaite emmener/ramener son enfant, il devra en amont en faire la demande à la Ligue, préciser la raison. Le Président de la Ligue décidera s'il l'accepte. Seulement à ce moment-là, le secrétariat de la Ligue enverra aux parents, le formulaire de décharge qu'il devra compléter et renvoyer. Si des frais ont déjà été réglés par la Ligue pour le joueur sélectionné, les parents devront rembourser les frais engagés.

La structure Haut-niveau

Il y a déjà eu une réunion avec les clubs de Lyon, de Givors et d'Ondaine pour la situation géographique de la ville de Lyon, ses possibilités d'écoles, d'universités, ses moyens de transport et parce que ces clubs souhaitent la mise en place dans les prochaines années, d'une équipe élite. Le projet sportif doit être écrit pendant l'été pour le présenter à l'élue aux sports de la métropole de Lyon en septembre. Les clubs doivent travailler ensemble pour monter ce projet. La demande de réunion avec les clubs de Lyon va être initiée par Jean-Luc. Lucille va être intégrée à cette réflexion par suite de sa demande.

La commission a bien reçu le souhait du club de Pont de Claix de mettre en place une structure sport-études sur l'agglomération grenobloise. Pour le moment, il a été fait le choix de travailler un seul projet et c'est celui de Lyon qui a été retenu.

Le règlement sportif et disciplinaire

Le règlement sportif sera mis à disposition des clubs pour le début de la saison prochaine.

Les sanctions :

Il y a eu cette saison, 12 situations en sanction disciplinaire selon l'application du barème fédéral. La commission WP et la Ligue ne tolère pas les actes de violence qui sont pris en compte quel que soit l'âge du joueur, son niveau et le championnat dans lequel il est inscrit. Cette année, toutes les sanctions ont été rentrées sur Extranat pour un suivi au niveau régional et national. Un joueur a été convoqué par l'Organisme de Discipline Régional, le dossier complet se trouve sur le site de la Ligue AURA dans l'onglet sanction. Le joueur aurait fait appel et le dossier a été envoyé à l'organisme fédéral.

La saison prochaine, tous les actes graves : EDA, insultes, propos injurieux, coups, violences, tentatives de coups et récidive seront examinées avec l'ODR, en plus de la sanction automatique. Pascal souhaite qu'il y ait de nouveaux instructeurs nommés au sein de la commission WP, un par sous-commission. Ces instructeurs auront pour rôle d'investiguer sur la situation. Ils présenteront le résultat de leurs enquêtes à la commission qui se réunit pour statuer sur la punition. Ils quittent ensuite la séance et les membres de l'ODR décident de la sanction adéquate.

Les sanctions et leurs réclamations financières seront mises en place la saison 2026-2027.

Les forfaits :

Il y a eu trop de matchs déclarés forfaits sur la fin de saison à la fois sur les championnats jeunes et le championnat N3. Les clubs ont fait apparaître, dans le questionnaire, la nécessité de sanctionner les équipes qui déclarent forfait. Un travail a été engagé par la commission et des sanctions seront appliquées selon la raison du forfait.

Tableau sanctions AURA 2026/2027		
Fait	Sanction financière	Sanction sportive
Forfait averti + de 15 jours à l'avance	150 €	1 point
Forfait non averti ou à moins de 15 jours du match	250 €	1 point
Abandon au cours d'un match	150 €	Forfait 8-0
Forfait général (2e forfait)	600 €	Disqualification
Non respect des obligations arbitrales (/arbitre)	100 €	
EDA	100 €	Sanction automatique ou Décision de l'ODR
EDA4P	400 €	Sanction automatique ou Décision de l'ODR
Carton rouge coach ou coach adjoint	400 €	Sanction automatique ou Décision de l'ODR
Concernant les sanctions financières des EDA, EDA4P et cartons rouges coach ou coach adjoint : les sanctions financières seront adressées aux joueurs par l'intermédiaire des clubs qui auront la responsabilité de gérer ces dernières en interne.		
L'engagement des clubs pour la saison suivante sera autorisé uniquement si les pénalités financières sont réglées		

Les Frais d'engagements et les prévisions d'engagement des clubs

Les prévisions d'engagement des clubs pour la saison prochaine :

À la suite du retour du questionnaire, voici la réponse des clubs concernant leur prévision d'engagement dans le championnat régional :

Catégorie	U10	U12	U14	U16	U18	U21	N3 G	Féminine senior
	AS MURE	AS MURE	AS MURE					
	NCM	NCM	NCM					
	Ondaine	Ondaine	Ondaine	Ondaine			Ondaine	NCM
	CNABR	CNABR	CNABR	CNABR	CNABR7			
			Rillieux	Rillieux				
			LNB	LNB			LNB	LNB
	CALM	Annonay	Annonay	Annonay			Annonay	
		CALM	CALM	CALM			CALM	CALM
		LRWP	LRWP	LRWP			LRWP	LRWP
	Seynod	Seynod	Seynod	Seynod			Seynod	Seynod
	PDC	PDC	PDC	PDC	PDC		PDC	
		Givors	Givors	Givors		Givors		
		NVB	NVB	NVB			NVB	
							ASVF	
								BFC
	7 équipes	11 équipes	13 équipes	11 équipes	1 voire 2 équipes	1 équipe	9 équipes	6 équipes

Tableau engagements AURA 2026/2027			
Engagement	Financière	Désignations	
Engagement N3	2 200 €	2 arbitres/matches	
Engagement N3 clubs hors AURA	2 800 €	2 arbitres/matches	
Engagement Féminine	300 €	1 arbitre/tournoi + 1 arbitre fourni par le club qui reçoit	L'un ou l'autre
Engagement Féminine	500 €	2 arbitres/tournoi	L'un ou l'autre
Engagement U21	1 000 €	2 ou 3 arbitres/tournoi (matches doublés)	
Engagement U16 Excellence	500 €	2 arbitres/tournoi	
Engagement U16 Honneur	100 €	Non applicable - Aucune sanction financière	
Engagement U14 Excellence	300 €	1 arbitre/tournoi + arbitres jeunes	
Engagement U14 Honneur	100 €	Non applicable - Aucune sanction financière	
Engagement U12 et U10	Gratuit	Non applicable - Aucune sanction financière	
Obligation arbitrale (Officiel A ou Officiel A en formation)			
- Pour 1 ou 2 équipes engagées (hors poules honneurs et catégories U10 & U12) = 1 arbitre fourni			
- A partir de 3 équipes engagées (hors poules honneurs et catégories U10 & U12) = 2 arbitres fournis			

Le montant des engagements pour la saison prochaine :

Le montant des engagements a été revu en tenant compte des indemnités des arbitres et en répondant à la demande des personnes ayant répondu au questionnaire qu'il y ait la présence d'arbitres sur le championnat féminin et U14.

Le montant des engagements et des sanctions financières sont proposés par la commission à la Ligue, seront annoncés à l'assemblée générale et devront être validés lors du CODIR de la rentrée.

Points divers

La prochaine réunion de la commission avec les clubs et la Ligue aura lieu le samedi 20 juin à 14H30 dans les locaux de la Ligue.

Aurely Bouchez et Julien Bourges comptent parmi les arbitres internationaux, présents dans notre région. La commission est fière de leur nomination au Final Four Champions League féminin et masculin. Ce tournoi aura lieu du 10 au 13 juin 2026 à Malte. Après les finales de championnat d'Europe des Nations féminin et masculin, place maintenant aux sommets européens. Toutes nos félicitations à nos deux arbitres et bons matchs à eux.

La commission vous informe également de la création de la Coupe de France de waterpolo. Cette compétition sera accessible à tous les clubs du niveau régional à la N1. Les montants des engagements seraient calculés selon le parcours de l'équipe engagée. D'autres informations doivent arriver et seront communiquées dès que possible.